



RAPPORT ANNUEL GESTION DES DECHETS

2024

VERSION RÉSUMÉE

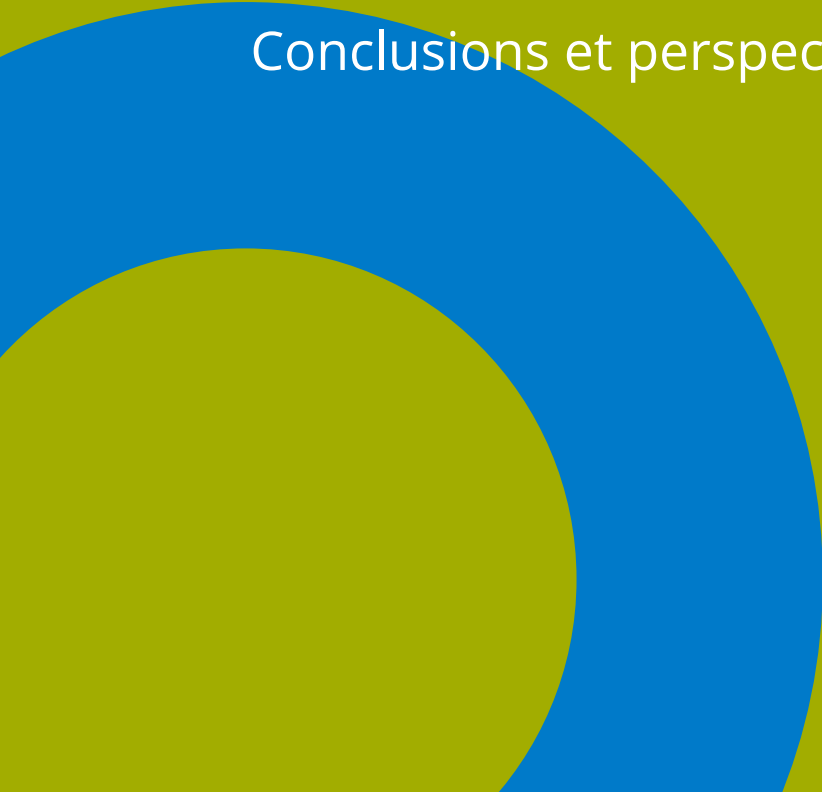
Communauté Sor & Agout
bâtiment administratif
550 chemin des Héronnières
81710 SAÏX 05.63.72.84.84

services techniques
475 chemin du Sor
81580 SOUAL 06.65.04.28.96



SOMMAIRE

Avant propospage 3
Une histoire, un territoirepage 3
Glossairepage 4
Faits marquants 2024page 5
Présentation générale du servicepage 6
La collecte des déchetspage 8
Traitement et valorisationpage 9
Coût du service publicpage 10
Conclusions et perspectivespage 11





Avant propos

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOR & AGOUT EST
COMPÉTENTE POUR,
LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS* (PRÉVENTION, COLLECTE,
TRAITEMENT ET VALORISATION).**

La prévention et la collecte sont assurées en régie par la CCSA. Le traitement et la valorisation ont été délégués au syndicat Trifyl.

Conformément à l'article L 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), issu du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 et à l'article D2224-5 du 1er janvier 2017, le président de la Communauté de Communes Sor & Agout doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets destiné, principalement, à l'information des usagers.

Conformément à la LTECV du 17 août 2015, le présent rapport doit informer sur la situation des quantités de déchets produits et évités par rapport aux objectifs nationaux.

Ce rapport contient notamment les informations suivantes :

- une description des moyens humains et matériels dédiés à la collecte des déchets
- les performances du service public de gestion des déchets
 - les recettes et dépenses du service par flux de déchets et par étape technique
 - la situation de la collectivité par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national

Après présentation au Conseil de Communauté, le présent rapport sera mis à la disposition du public et transmis aux maires de chacune des communes pour une présentation en conseil municipal.

Les données présentées dans ce document ont été arrêtées au deuxième trimestre 2024.

Les chiffres sont arrondis à la tonne près, ce qui peut expliquer des écarts lorsque des données sont sommées.



Une histoire, un territoire

**En 2024, le périmètre total de la
collectivité
couvre 26 communes pour plus
de 23 000 habitants.**

**La collecte des déchets concerne
10 communes et 15 358
habitants de ce territoire.**

**Les 16 autres communes sont
collectées par le SIPOM de
Revel pour des raisons
techniques et historiques.**

**C'est la Commission Valorisation
des déchets et Assainissement
non collectif, composée d'1
président et de 17 délégués, qui
s'occupe de traiter les
problèmes liés à la collecte des
déchets à travers la compétence
"Protection et mise en valeur de
l'environnement".**



Glossaire

Les abréviations

SPGD: Service Public de Gestion des Déchets

OMR: ordures ménagères résiduelles, déchets collectés dans le bac à couvercle vert

TLC: textile linge et chaussures collectés par Le Relais

PLPDMA: programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers Assimilés

OMA: ordures ménagères assimilées, soit les OMR, le TRI, les biodéchets, le verre, le textile

DMA: OMA + apports en déchèterie

BOM: benne à ordures ménagères, véhicule utilisé pour la collecte des OMr et du TRI

UTVD: Usine de traitement et de valorisation des déchets, centre de tri des OMR

TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, financement du SPGD par les particuliers et les petits producteurs professionnels

RS: redevance Spéciale, financement du SPGD par les plus gros producteurs professionnels

PAP: porte à porte, collecte en bac individuel

PR: point de regroupement, collecte en bacs collectifs

CSR : combustible solide de récupération, mode de valorisation énergétique

Les termes techniques

TRI (sélectif): papiers, cartons et emballages collectés dans le bac à couvercle jaune

Biodéchets: fraction fermentescible des OMR

Verre: les emballages en verre

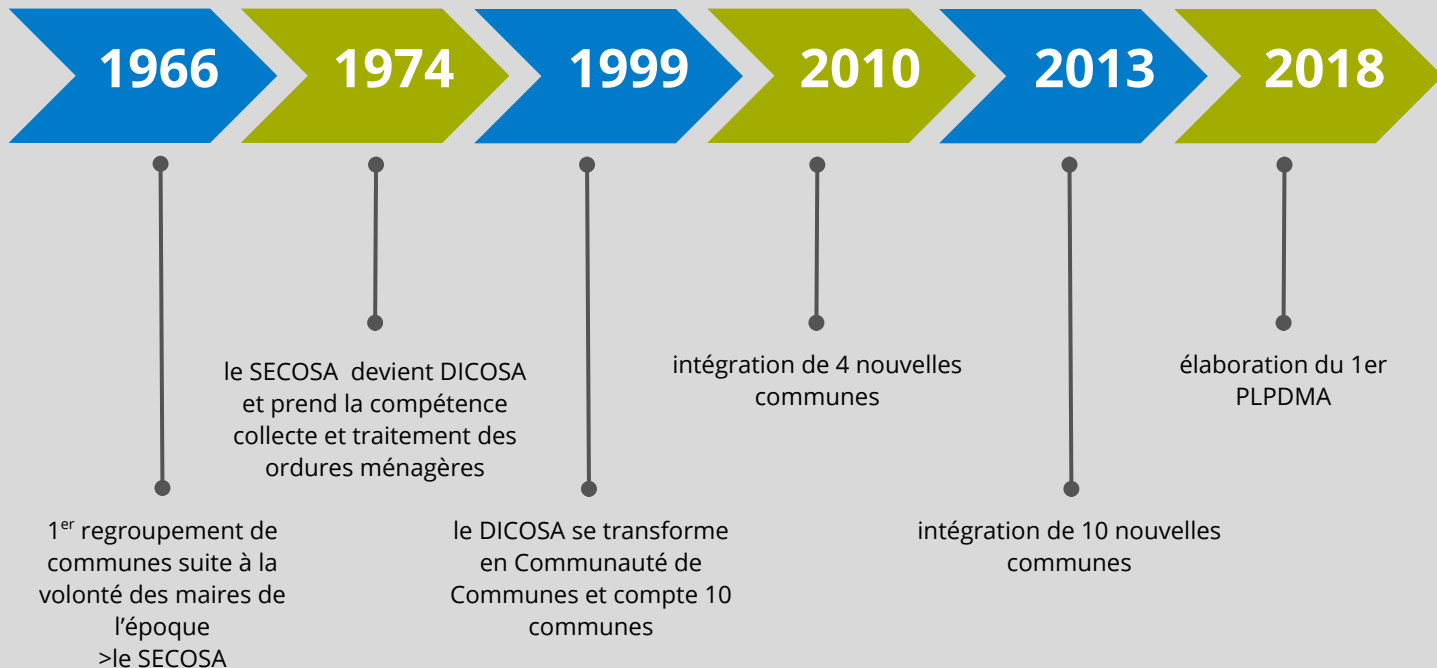
Taux de refus: partie d'un échantillon de collecte de tri sélectif qui ne correspond pas aux consignes

Imbriqués: déchets de matières différentes les uns dans les autres

Déclassement: BOM de TRI comptabilisée en OMR

Prévention: actions menant à l'évitement d'un déchet

Communication: action menant au tri d'un déchets



Faits marquants 2024



janvier: démarrage de la collecte biodéchets



février, avril et novembre: trocs



juin: nettoyage des récup verre



août: étiquetage des conteneurs collectifs



novembre: opération STOP-PUB



décembre: 5 journées broyage



Présentation générale du service

Territoire desservi

The map displays the Trifyl territory, divided into several administrative and technical zones. The zones are color-coded as follows:

- Collecte par le SIPOM de Revel:** Light yellow areas including Maurens, Scopont, les-Lavaur, Aligans, Bertrre, Cuy-Toulza, Mouzens, Aguts, Puy/laurens, Lacroisille, Appelle, Saint-Sernin les-Lavaur, and Revel.
- Collecte de par la CCSA:** Light green areas including Saint-Germain des-Prés, Semalens, Cambounet sur-le-Sor, Soual, Saix, Viviers, les-Montagnes, Saint-Affrique les-Montagnes, and Escoussens.
- Commune hors CCSA:** Light grey areas including Dourgne, Massaguél, Verdalle, Labruguière, and Castres.

Key locations and facilities are marked with photos and labels:

- déchèterie Trifyl:** Located in the northern part of the territory.
- siège administratif CCSA:** Located in the central part of the territory.
- déchèterie Trifyl:** Located in the southern part of the territory.
- quai de transfert ordures ménagères Trifyl:** Located in the southern part of the territory.
- centre de tri et déchèterie Trifyl:** Located in the southern part of the territory.
- bâtiments administratifs et techniques SIPOM déchèterie Trifyl:** Located in the western part of the territory.
- ateliers techniques CCSA:** Located in the western part of the territory.

Logos for SIPOM and Trifyl are visible in the photos.

**9 agents de
collecte**

**4 bennes ordures
ménagères**

**103 récup
verre**

**7 tournées
OMR par
semaine**

**11 Relais
Habits**





**4 tournées
TRI par
semaine**

**plus de 400
points de
regroupement**

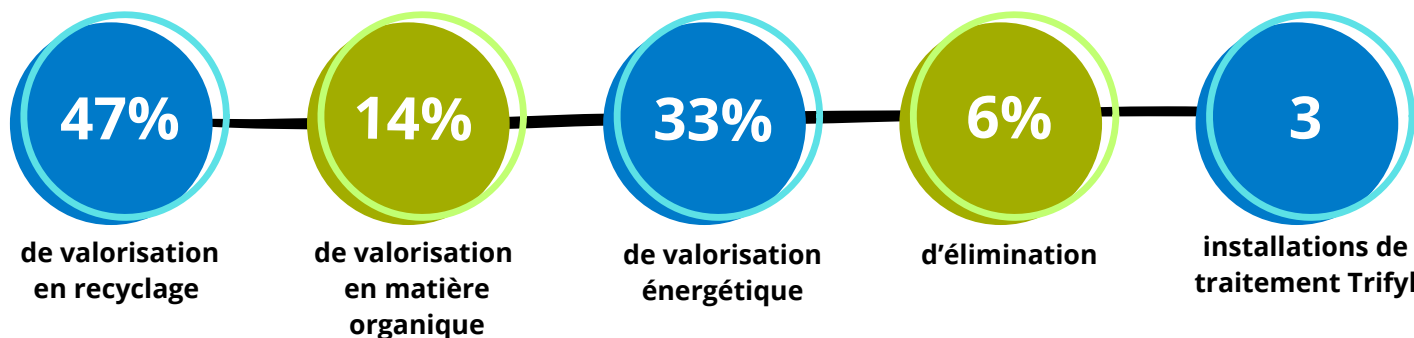
**4200 foyers
collectés en
porte à porte**









La collecte des déchets



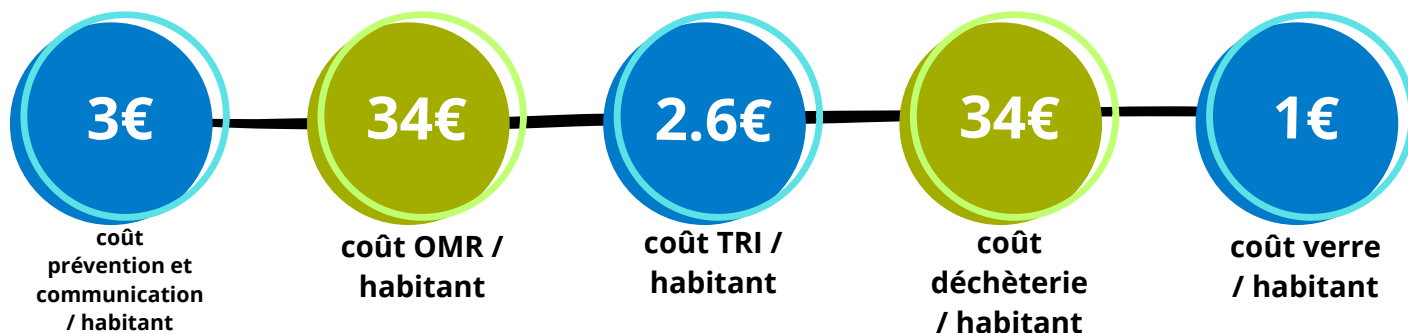
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES		particuliers et professionnels	CCSA	2399 tonnes	UTVD 81-Labessière Candeil
TRI SÉLECTIF		particuliers et professionnels	CCSA	1003 tonnes	Centre de tri 81 - Labruguière
BIODÉCHETS		particuliers et professionnels	CCSA	54 tonnes	UTVD 81-Labessière Candeil
VERRE		particuliers et professionnels	Véolia	496 tonnes	Verrerie Ouvrière 81- St Juéry
TEXTILE		particuliers	Le Relais 81	65 tonnes	Centre de tri 81 - Bout du Pont de l'Arn
DÉCHETS VERTS		particuliers	CCSA	30 tonnes	Plateforme compostage 81 - St Afrique les Montagnes
DÉCHÈTERIE		particuliers et professionnels	Trifyl	4570 tonnes 3268 tonnes hors gravats	divers repreneurs (v. chapitre déchèterie)
CARTONS INDUSTRIELS (hors déchèterie)		professionnels	CCSA	5 tonnes	Centre de tri 81 - Labruguière

Le traitement et la valorisation



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES		particuliers et professionnels	Trifyl	tri des matériaux recyclables et des biodéchets puis enfouissement	recyclage, production de CSR et enfouissement
TRI SÉLECTIF		particuliers et professionnels	Trifyl	tri des matériaux et valorisation matière	filières de recyclage: papeterie, plasturgie, métallurgie
BIODÉCHETS		particuliers et professionnels	Trifyl	valorisation énergétique et organique	production de biogaz et de compost
VERRE		particuliers et professionnels	VOA	valorisation matière	filière de recyclage: verrerie
TEXTILE		particuliers	Le Relais 81	tri puis réemploi, valorisation matière, incinération	revente, fabrication de chiffons ou d'isolant et valorisation énergétique
DÉCHETS VERTS		particuliers	Trifyl	valorisation organique	compostage et co-compostage avec biodéchets
DÉCHÈTERIE		particuliers et professionnels	divers repreneurs	valorisation énergétique, organique ou matière et enfouissement	filières de recyclage diverses et production de CSR
CARTONS INDUSTRIELS (hors déchèterie)		professionnels	Trifyl	valorisation matière	filière de recyclage: papeterie 9

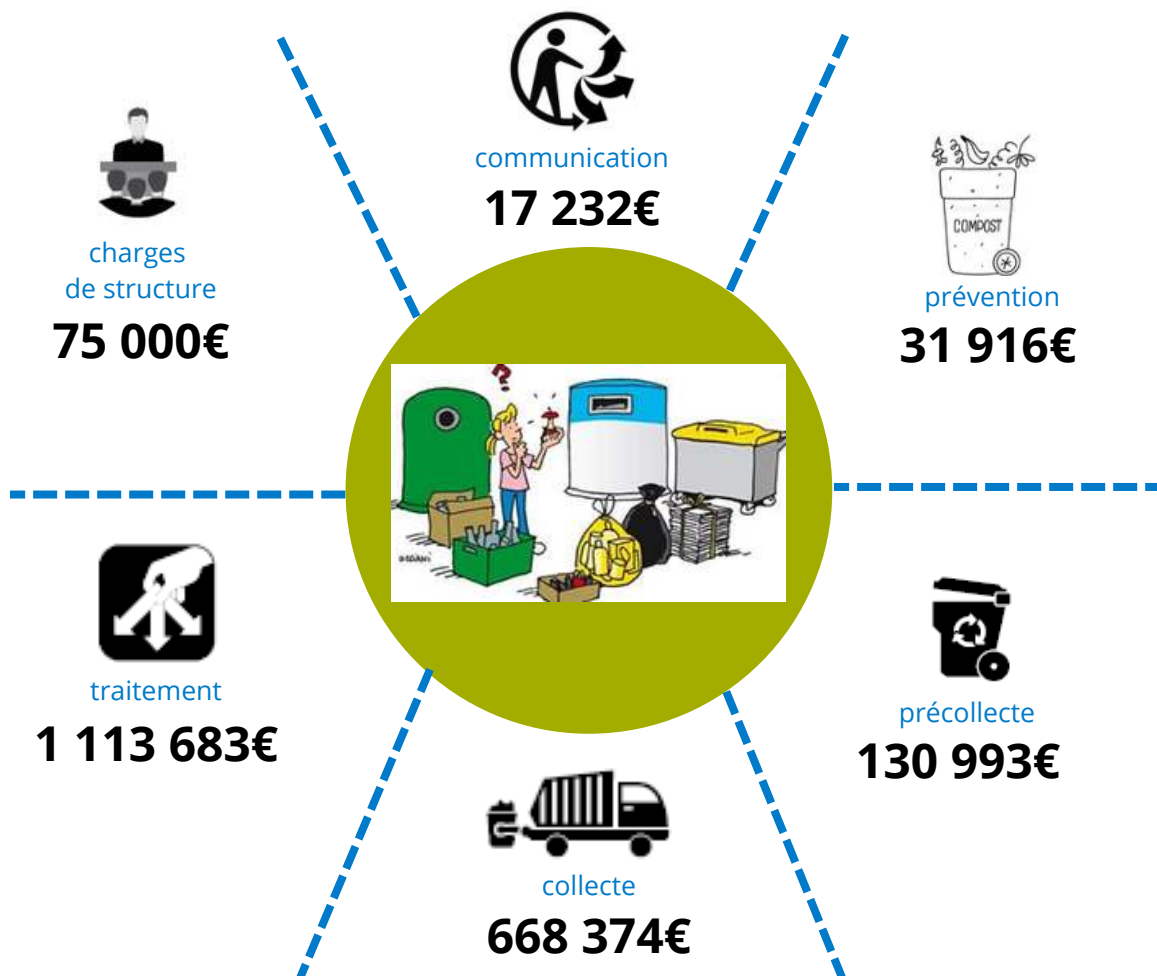
Coût du service public



Le budget « Déchets » est un budget annexe, qui fait l'objet d'une comptabilité distincte du budget général de la collectivité. L'équilibre est obtenu par les recettes provenant principalement de la TEOM et de la redevance spéciale payées par les usagers du service.

Chaque année, la CCSA renseigne la matrice des coûts. Cet outil, mis en place par l'ADEME, permet d'évaluer flux par flux les performances financières de la collectivité et de situer la collectivité au niveau national ou parmi les autres collectivités de même typologie. Le bureau d'étude Inddigo apporte un soutien technique à la CCSA pour le remplissage de la matrice.

Les coûts de traitement n'étant pas fournis à temps par le syndicat de traitement, les coûts analysés dans ce rapport sont les coûts issus du Grand Livre 2024 de la CCSA, et non pas ceux de la matrice.





Conclusions et perspectives

Situation du territoire au vu des objectifs nationaux à atteindre

Atteindre 55% de valorisation matière organique des déchets non dangereux et non inertes (en masse) en 2020, 65% en 2025

collecte sélective (TRI – refus) + verre + textile + déchets valorisés en déchèterie + flux méthanisés + flux compostés / ensemble des déchets non dangereux x 100 >= 55%

Les flux de déchets valorisés par le recyclage ou de manière organique représentent environ 50% du flux total des déchets non dangereux. Ce pourcentage devrait évoluer avec l'amélioration des performances de l'UTVD dans l'année à venir.

Généraliser le tri à la source des biodéchets d'ici 2023

Le compostage individuel et de proximité sont en développement sur le territoire. La collecte des biodéchets a débuté en octobre 2023: le tri à la source est généralisé.

Trier tous les plastiques d'emballages d'ici 2023

Au 1^{er} janvier 2023, l'information de l'extension des consignes de tri était transmise aux usagers et le centre de tri a commencé à trier tous les emballages. Tous les plastiques sont triés depuis le début de l'année 2023.

Progresser vers la généralisation de la tarification incitative (15 millions de Français couverts en 2020 et 25 millions en 2025)

Environ 8 millions de Français sont aujourd'hui assujettis à une tarification incitative ou le seront prochainement. La CCSA ne s'est pas prononcée en faveur de la mise en place d'une tarification incitative, et n'a pas fait d'étude à ce sujet.

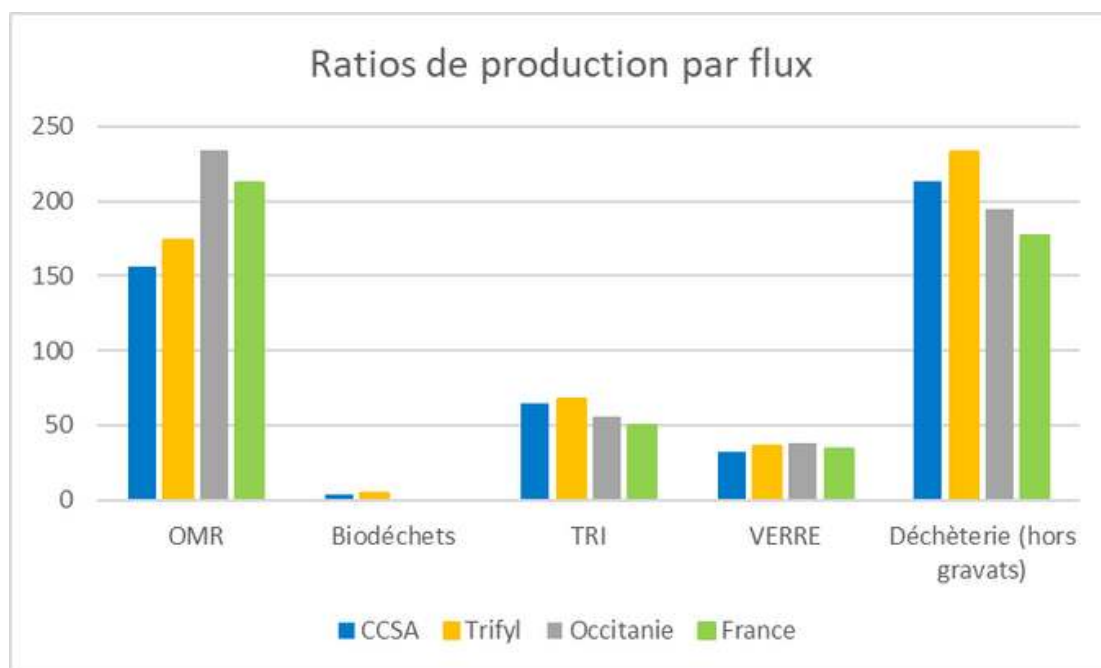
Collecte verre: objectif 2025 et 2031

Baisse de 1.14 kg / habitant entre 2023 et 2024, soit 32.27 kg / an / habitant en 2024 : l'objectif 2025 à 34 kg / an / habitant ne sera pas facile à atteindre.

Collecte textile: objectif 2025 et 2031

Inertie de la collecte en kg / habitant entre 2023 et 2024, soit 4.02 kg / habitant pour les 2 années : l'objectif 2025 à 4.4 kg / an / habitant peut être atteint avec des efforts en communication et des collectes ponctuelles.

Comparaison à d'autres territoires



Perspectives d'évolution 2025

Évolution technique

Afin de faire baisser les tonnages d'OMR et d'augmenter les tonnages de TRI, la CCSA envisage une incitation technique plutôt qu'une incitation financière. Une étude a été faite sur les impacts de l'inversion des fréquences OMR et TRI pour les usagers collectés en porte à porte. Les élus prendront une décision courant 2025.

Évolution financière

Lors de la restitution de la matrice des coûts 2023, il a été démontré que les conditions d'application de la Redevance Spéciale ne couvrent pas les coûts réels de gestion des déchets des professionnels. Un élargissement de la RS à plus de professionnels pourraient permettre de combler une partie du déficit du service.

Évolution de la communication

La CCSA prévoit la mise en place de 2 nouveaux outils de communication pour 2025:

- une page facebook dédiée à l'environnement
- l'adhésion à l'application Game of Tri en tant qu'outil pédagogique mis à disposition des scolaires et du grand public

Évolution de la collecte biodéchets

Afin de faire évoluer la collecte des biodéchets, en complément de la gratuité des composteurs individuels, de l'installation de composteurs collectifs et de la distribution des sacs orange aux ménages, la CCSA prévoit de sensibiliser les entreprises à l'utilisation des sacs orange pour les repas pris sur le lieu de travail.

Récapitulatif et conclusion

DMA

Les quantités de DMA augmentent :

- 536 kg / an / habitant en 2023 > 554 kg/an/habitant en 2024

OMR

Les quantités d'OMR continuent de baisser de manière très satisfaisante :

- 166 kg / an / habitant en 2023 > 156 kg/an/habitant en 2024

TRI SELECTIF

Les quantités de tri augmentent :

- 63.25 kg / an / habitant en 2023 > 65.61 kg/an/habitant en 2024

VERRE

Les quantités de verre baissent légèrement :

- 33.41 kg / an / habitant en 2023 > 32.27 kg/an/habitant en 2024

APPORTS EN DÉCHÈTERIE

Les apports en déchèterie augmentent de manière importante :

- 274 kg / an / habitant en 2023 > 297 kg/an/habitant en 2024

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

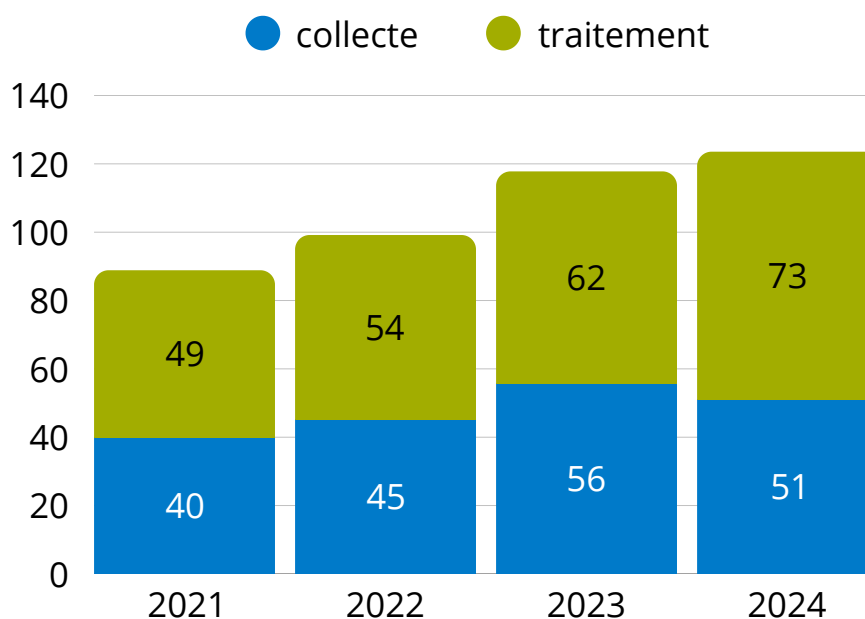
Les quantités d'OMR, TRI et VERRE sont suffisamment basses en 2024 mais les apports en déchèterie sont encore trop élevés pour que les DMA atteignent la baisse réglementaire de 13% entre 2010 et 2025 :

- 516 kg / an / habitant en 2010 > 554 kg/an/habitant en 2024 >>>> + 7%

COÛT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT PAR HABITANT

Entre 2023 et 2024, les coûts de collecte baissent, mais les coûts de traitement augmentent, même si cette augmentation est temporisée par la baisse des tonnages.

- collecte : 55.84€ / habitant en 2023 > 51.05€ / habitant en 2024 >>>> -8.5%
- traitement : 61.95€ / habitant en 2023 > 72.51€ / habitant en 2024 >>>> +17%

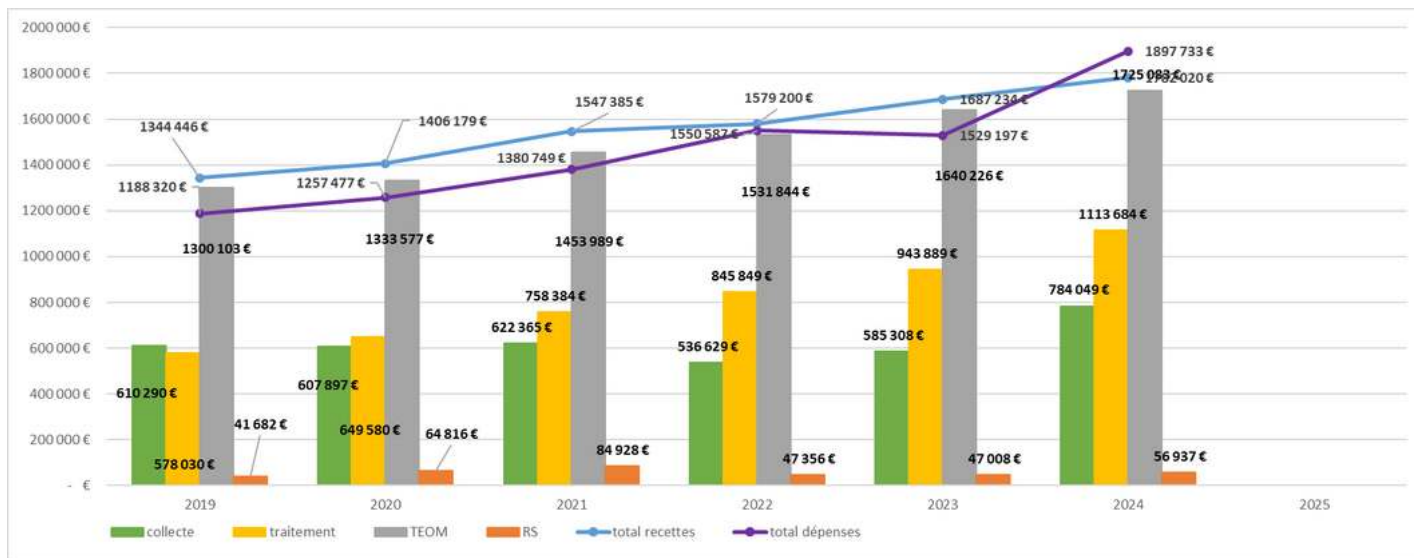


Évolution du coût du service en € / habitant

FINANCEMENT DU SERVICE

- TEOM : 1 640 226€ en 2023 > 1 725 083€ en 2024
- RS : 47 008€ en 2023 > 56 937€ en 2024

Les deux sources de financement du service ne permettent pas de couvrir la totalité du coût du service.



Les deux principaux objectifs du service sont la réduction des déchets et la qualité du tri des différents flux. Plus ces performances sont bonnes, moins le service coûtera aux usagers.

Pour cela, la CCSA envisage une incitation technique qui réduira la fréquence de collecte des OMR par deux en 2026. A contrario, le TRI sera collecté deux fois plus souvent.

La CCSA souhaite aussi varier ses supports de communication afin de sensibiliser une part toujours plus importantes d'usagers aux enjeux de la réduction et du tri des déchets.



550 chemin des Héronnières
81710 SAÏX
05.63.72.84.84

<https://www.communautesoragout.fr/>



3316 route de SiEURAC
81300 LABESSIERE CANDEIL
05.63.81.23.00

www.trifyl.fr



9 rue Paulin Talabot
31100 TOULOUSE
05.61.43.66.70

www.inddigo.com



22 bld du Maréchal Juin
31000 TOULOUSE
3010

www.laregion.fr



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

1202 rue l'Occitane
31670 LABÈGE
05.62.24.35.36
www.ademe.fr



2 impasse Marcel Chalard
31100 TOULOUSE
05.61.19.07.50
www.citeo.com



60 rue Ludovic Julien
81100 CASTRES
05.32.18.88.88
www.recyclage.veolia.fr



Le Gouffre de Fer
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN
05.63.98.96.28
www.lerelais.org